Suite vente pour taxes

TENORY, JOS —
Taxe d'Etat de 1904 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues Landi, Forstall, Chartres et Hervée, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 118, mesurant 26 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

UNKNOWN —
Taxe d'Etat de 1904 ..... 06c
Taxe de levée, district d'Orléans 01c
Total 07c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues William, Adams, la Promenade Florida et rue Industrie, désigné comme l'îlet No 1631.

UNKNOWN —
Taxe d'Etat de 1904 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20
Total $1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Teche, Bourbon, Industrie et Agriculture, désignée comme 6 lots dans l'îlet No 1715.

WEBER ANTHONY —
Taxe d'Etat de 1904 ..... 1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Total 2 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Antoine, Arnette, Roman et Prieur, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 888, mesurant 28 pieds 8 pouces de face à la rue Annette sur 115 pieds de profondeur.

WILTZ, Suc. P. S —
Taxe d'Etat de 1904 ..... 66c
Taxe de levée, district d'Orléans 01c
Total 07c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Feliciana, Clouet, Derbigny et Roman, dans l'îlet No 787, mesurant 124 pieds sur 117 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Feliciana et Roman.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente le vendra telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être achetée, à quelque moment que ce soit, dans le mois qui suivra la vente, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

F. P. DUDENHEFER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Fred N. Thayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,447—Division E — Attendu que Walter H. Rogers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fred N. Thayer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. MAS DONNELL, Greffier.
7 juin—1f

Succession de J. Q. Payne

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,306, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas. E. Fenner, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. Hampshire Geo. E. Williams, avocats.
3 juin—3 7 12

Succession de James M. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,991—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte du testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. M. Buchanan, avocat.
7 juin—7 11 16

Succession de James Joseph Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,389—Division E—Attendu que Mme Thomas Johnson, veuve de Thomas Johnson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Joseph Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Frank McGlynn, avocat.
7 juin—7 11 16

Succession de Elizabeth Klostermann, femme de John H. Strobel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,818—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John H. Strobel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. Hampshire Geo. E. Williams, avocats.
3 juin—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, 2216 NORD REMPART.
LE COTTAGE DOUBLE, 3901-05 RUE ST-CLAUDE,
Et deux lots vacants contigus au cottage double,
A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE MME SYLVIANE L. EASTON.
No 76,061—Division B. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit ordre daté et signé le 15 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 20 juin 1905 à midi, la propriété ci-après décrite:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Crapaudon (ou Bourgogne), Amour (ou Remparts) et Marigny, désigné par la lettre D sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, daté le 8 mars 1874, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Duerse, ancien notaire, le 2 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Remparts), sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue N. Remparts.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant cinquante pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consistant du tout du précédent lot No 1 et partie du précédent lot No 2 le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire dans lequel il est désigné par la lettre A. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 3901-05 rue St Claude.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consistant de parties des précédents lots numérotés deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne) Marais et Barthélemy; laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face rue St Claude, la même largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles; et consiste de parties des anciens terrains Nos 2 et 4, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la partie à crédit s'il y en a devant être attestée par des billets à ordre portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sûreté, les acquéreurs assumant le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en outre le prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zach Spearing, notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les maires de

20 mai—20 21 23—juin 4 11 18 20

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Production Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin,

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI, le 20 juin 1905, il sera vendu par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union — à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. P. D. King juge de la Cour Civile de District Division B le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve H. Hanewinkle, No 76,030, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, Franklin et Tréme, désigné par le No 2 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 13 septembre 1858 et déposé pour références comme plan No 50 du livre de plans No 1, en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant dans le fond à une allée commune de 5 pieds de large ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jacob Léger, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 20

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!
COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.
No 2230 RUE CALHOUN
Nos 3958-60 RUE TCHOUPITOULAS.
Nos 3950-52 RUE TCHOUPITOULAS.
No 3809 RUE CONSTANCE

Dans l'affaire de MICHEL LUTIRRY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUIEMES vs Mme FRANCINE CAZALOT
No 76,060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu et inscrit en Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz, désignés par les numéros quinze et seize, dont ledit lot sur un plan dans un livre de plans de Charles Bernier, notaire et arpenteur en date du 5 avril 1865, les lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'îlet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz, désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville le 5 avril 1865 lesquelles lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant rue Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Treize formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet No 109 de Burthville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau maintenant rue Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun désignés comme lots numéros un, deux trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de John Benderangel, notaire, daté le 26 mars 1883, les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor, maintenant Magnolia et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon; le lot numéro sept mesurant vingt neuf pieds onze pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et lesdites mesures étant plus ou moins.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 109 de Burthville borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, rue rues Victor, maintenant Magnolia, Breslau, maintenant Robertson, et Edmund, maintenant rue Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci-dessus devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles; le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia; lesdites mesures étant plus ou moins.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Général Taylor, Magne ou et Constance; ledit lot mesurant trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot et îlet sont désignés sur les rôles d'assessement comme lot numéro quinze et îlet No 209.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans, représenté par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, clauses usuelles de sûreté etc. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grinage, aux frais des acquéreurs.

G. G. Konenberger, avocat pour le demandeur.
14 mai—14 21 28 — juin 4 11 15

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Cottage Double,

1314-1316 RUE MANDEVILLE, entre les rues Urquhart et Villeré.

JEUDI, 15 JUIN 1905

Mme Nathalie Wilson vs Mme Madeline Thomas—No 75,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 avril 1905, et signé en cour ouverte le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans la Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Blandeville, Urquhart Villeré et Marigny, lequel dit lot est désigné par le No 3 de l'îlet 57 et mesurant 35' 6" de face à la rue Mandeville, par une profondeur de 118'.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant sur un côté sept chambres, et de l'autre côté cinq chambres citerne, hangars, etc., cour.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peters, notaire, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE Encanteur.
806 rue Perdido.
J. C. Henriques, avocat de la demanderesse.
A. A. Calogne, avocat de la défenderesse.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages, très commode et centrale.

No 1510 RUE CARONDELET,

Près de la rue Malpomène.

Succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, près Union — JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr. il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carond let, Melpomène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 14 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28' 5" 0") de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0" 0") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet confortablement subdivisée en vestibules spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain chambre de domestique, etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger, gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans égal, à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé avocats.
William C. McLeod avocat des héritiers absents.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
PROPRIETE DE VALEUR
Dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
60 LOTS avec toutes les améliorations
Dans les localités les plus importantes et dans le centre des affaires de la
VILLE DE BATON ROUGE.
Plantation Richland et la Plantation Myrtle Grove.
DES TERRES CONTIGUES A LA VILLE DE BATON ROUGE,
Toutes augmentant en valeur tous les jours.
Grande étendue de terre dans les paroisses
E. BATON ROUGE, LIVINGSTON, MOREHOUSE, AVOYELLES, E. FELICIANA,
Toutes propriétés de valeur, conservées pendant des années et placées sur le marché pour la première fois.
A l'Encan, JEUDI, le 6 juillet 1905.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Common, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans la ville de la Nouvelle Orléans, mardi, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 74,973, jugement rendu le 29 mai 1905, et signé le 2 juin 1905, dans l'affaire de la succession de Mme M. A. Pike, W. T. Boswell vs John H. Pike et als. pour un partage—

DANS LA VILLE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Julie, Church et Girod, et désignés par les numéros 31, 32 et 33, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Les lots Nos 31 et 32 mesurant ensemble 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent pieds 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles et 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Church, le lot No 33 mesurant 26 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur entre lignes parallèles de 142 pieds 2 pouces et 3 lignes, et 26 pieds de face à la rue Church, le tout suivant plan et mesures spéciales sujets à un bail expirant le 30 sept. 1905.

Les améliorations consistant en une résidence en brique connue comme No 747 rue du Camp.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et lieu, comme la dernière propriété et désignés décrite et désignés par les Nos 3 et 4 lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 78 pieds entre lignes parallèles les mesures toutes plus ou moins. Vendu sujet à bail. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques connue comme Nos 667 et 669 rue Julie.

PAROISSE EST BATON ROUGE.

3° Une certaine étendue de terre connue comme la Plantation Richland, située dans la paroisse Est Baton Rouge, environ deux milles et demi à l'est de la ville de Baton Rouge, sur le chemin Middle Highland et contenant 1,037.71 acres, et se vendant ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

4° Une certaine étendue de terre en plantation dans la paroisse Est Baton Rouge, à environ six milles de la ville de Baton Rouge, contenant 600 acres et est bornée au nord par les terres de Hickey et Conrad à l'est par White et Leftwich, au sud par J. H. White et à l'ouest par les terres de Richards et Harris; et Est vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

5° Plantation Myrtle Grove, composée de deux étendue de terre. 1. Une certaine étendue en portion de terre contenant 375 acres superficielles, à environ six milles au sud-est de la ville de Baton Rouge bornée par les terres de MM. Garig, Adams et Thomas, vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. 2. Une étendue de terre située dans la même paroisse et à environ six milles au sud-est de la ville de Baton Rouge et contenant 975 acres, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, la dite étendue de terre est bornée au nord par les terres de M. Thomas, à l'est par les terres de M. Gardner et Joe Miller, au sud par les terres de Davenport et à l'ouest par les terres de M. Gardner et M. Garig. Vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

6° Une certaine étendue de terre, dans la paroisse d'Est Baton Rouge, sur la Rivière Amite, à environ dix sept milles de la ville de Baton Rouge, étant la partie Est de la section 44, T. 5 S. R. 2 E. et district de terre de Greensburg; ladite étendue contenant 250 acres.

DANS LA VILLE DE BATON ROUGE.

7° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la ville de Baton Rouge, paroisse Est Baton Rouge Louisiane, et désignés par les Nos 9, 10 et 12, dans l'îlet No 6, borné par les rues Florida, Convention, Huitième et Neuvième, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Convention sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles; le lot No 12 mesurant 64 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre à Baton Rouge, désigné par le No 7, dans l'îlet No 12, borné par les rues Florida, Convention, Troisième et Quatorzième, et mesurant 64 pieds de face à la rue Convention, par une profondeur et égale à la rue Quatorzième de 128 pieds, et formant l'encoignure des rues Quatorzième et Convention.

9° Sept certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations, situés dans l'îlet No 5 borné par les rues Florida, Convention, Cinquième et St Hypolite et désignés par les Nos 2, 3, 6, 9, 10, 11 et 12, et mesurant comme suit: Les lots 2 et 3 chacun mesurant 64 pieds de face à la rue Florida sur une profondeur, entre lignes parallèles 128 pieds; le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue St Hypolite sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles; les lots 9, 10 et 11 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Convention sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Cinquième et Convention; le lot No 12 mesurant 64 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles. Vendus sujet à un bail.

10° Quatre certains lots de terre dans l'îlet No 47, borné par la Ville Espagnole, les rues Nord, Elam et Union, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 et les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 55 pieds 5 pouces de face à la rue Elam sur une profondeur de 167 pieds entre lignes parallèles; le lot No 3 formant l'encoignure des rues Elam et Nord, mesurant 55 pieds 8 pouces de face à la rue Nord sur une profondeur et façade à la rue Elam de 120 pieds.

11° Trois certaines portions de terre dans l'îlet No 3 borné par les rues Florida, Convention, Troisième et Church et décrite comme suit: le lot No 8 mesurant 64 pieds de face à la rue Convention par une profondeur de 128 pieds, de la portion Nord en une moitié des lots Nos 10 et 11, lequel morceau ou portion de terre mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième, par une profondeur de 120 pieds (mesure française), les améliorations consistant d'une bâtisse à 2 étages.

Le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Church par une profondeur d'environ 160 pieds; toutes les mesures plus ou moins. Vendues sujette à un bail.

12° Deux certains lots de terre dans l'îlet No 3, bornés par les rues Laurel, Florida, Lafayette et Troisième, désignés par les Nos 5 et 6. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Lafayette et Florida, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette par une profondeur égale à la rue Florida de 128 pieds. Le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Florida par une profondeur de 160 pieds, le tout plus ou moins, sujet à un bail.

13° Six certains lots de terre dans l'îlet No 6, borné par les rues Laurel, Florida, Church et Troisième, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 12; les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun 50 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Laurel et Troisième; les lots Nos 3, 4 et 5 mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 128 pieds le lot No 5 formant l'encoignure des rues Troisième et Florida, le lot No 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, le tout en mesure française et plus ou moins. Les améliorations consistant de: Sur le lot No 1 un cottage en bois cottage; le lot No 2, vacant, les lots Nos 3 et 4 une résidence et une bâtisse de banque, le lot No 5, la bâtisse Pike de "State". Le tout vendu sujet à un bail.

14° Trois certains lots de terre dans l'îlet No 9, borné par les rues Main, Laurel, Cinquième et St Hypolite, désignés par les Nos 4, 5 et 6. Le lot No 4 mesurant 64 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 128 pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Laurel et Cinquième et mesurant 65 pieds 5 pouces de face à la rue Cinquième sur une profondeur et façade à la rue Laurel de 128 pieds et le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 161 pieds 6 pouces. Les améliorations sur les lots Nos 5 et 6, consistant d'un cottage résidence chacun.

15° Une certaine portion de terre dans l'îlet 41, borné par l'ancienne Ville Espagnole, les rues Ouest, Garrison, étant une portion du lot No 10 formant l'encoignure des rues Garrison et de l'ancienne Ville Espagnole, mesurant 35 pieds en face à la rue de l'ancienne Ville Espagnole sur une profondeur et façade de 180 pieds à la rue Garrison.

16° Un certain lot de terre dans l'îlet No 6 borné par les rues Florida, Convention, St Hypolite et St Antoine, désigné par le No 6 et mesurant 41 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 180 pieds 5 pouces.

17° Un certain lot de terre dans l'îlet borné par "Spanish Town", les rues Nerto, Ménard et Grant mesurant 60 pieds de face à "Spanish Town" et 303 pieds de profondeur et façade à la rue Ménard et formant l'encoignure de "Spanish Town" et de la rue Ménard.

18° Un certain lot et améliorations dans l'îlet No 2 borné par les rues Main, Laurel, Grant et Ménard désigné par le No 6 et formant l'encoignure des rues Laurel et Ménard et mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade sur la rue Pike de 130 pieds. Vendu sujet à un bail.

19° Deux certains lots de terre avec les améliorations dans la section connue comme le Faubourg Grasse, démontrés sur le plan tracé par Gates et Newcomb comme lot 2 B et lot 4 B, contenant 2 arpents chacun plus ou moins.

20° Deux morceaux de terre en lots, situés à un mille Est de la ville de Baton Rouge sur le chemin Jackson numérotés 39 et 40 d'après la carte pour cela arpentée par A. Crawford et contenant environ 4 arpents chacun, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations. Vendus sujet à un bail.

21 Quatre certains lots de terre dans l'îlet No 16, borné par les rues Convent et Dumas, Nord Boulevard et Hickory et désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, les lots 7, 8 et 9 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Nord Boulevard sur une profondeur de 124 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Duncan et Nord Boulevard, le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Duncan, sur 160 pieds de profondeur.

22° Un certain lot, dans l'îlet No 1 désigné par le No 9, l'îlet étant borné par les rues Main, Laurel, Cinquième et St Hypolite, désignés par les Nos 4, 5 et 6. Le lot No 4 mesurant 64 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 128 pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Laurel et Cinquième et mesurant 65 pieds 5 pouces de face à la rue Cinquième sur une profondeur et façade à la rue Laurel de 128 pieds et le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 161 pieds 6 pouces. Les améliorations sur les lots Nos 5 et 6, consistant d'un cottage résidence chacun.

23° La moitié Nord du lot No 9 dans l'îlet No 4, borné par les rues Main, Laurel, Paite et Hart, mesurant à peu près 30 pieds de face à la rue Hart, sur une profondeur de 120 pieds.

24° Une lots de terre dans l'îlet No 3 bornés par les rues Main, Laurel, Ménard et Hart et désignés par les Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, les lots 2 à 5 inclusivement mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Main sur une profondeur de 130 pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Main et Hart les lots Nos 6 à 10 inclusivement mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Laurie sur une profondeur de 130 pieds, le lot No 6 formant l'encoignure des rues Ménard et Laurel, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Hart et Laurel, le lot No 11 mesurant 61 pieds 3 pouces de face à la rue Ménard sur une profondeur de 150 pieds, le lot No 12 mesurant 61 pieds 6 pouces de face à la rue Hart sur une profondeur de 150 pieds. Vendus sujets aux baux.

25° Deux lots de terre dans l'îlet No 5, désignés par les Nos 2 et 3, l'îlet borné par les rues Main, Laurel, Church et Troisième et mesurant chacun 64 pieds 5 pouces de face à la rue Troisième, sur 128 pieds de profondeur, ces mesures moins 12 pieds sur 66 pieds 4 pouces, pris de l'encoignure N. O du lot No 2. Les améliorations consistant de la bâtisse occupée par la Banque de Baton Rouge. Vendus sujet au bail.

26° Un certain lot dans l'îlet No 4, désigné par le No 5, l'îlet borné par les rues Laurel, Lafayette, Main et Troisième, et formant l'encoignure des rues Laurel et Lafayette, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade sur la rue Laurel pe 128 pieds. Vendu sujet au bail.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques Toutes propriétés dans la ville de Baton Rouge ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et lorsque à bail est vendue sujette au bail.

TERRES DANS LA PAROISSE DE LIVINGSTON.

27° Le tout de la section No